

JEUDI 8 DECEMBRE 2016 - N° 3238

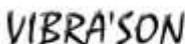


La première édition de « Nageons pour le Téléthon » a permis de récolter 987 € au profit du Téléthon.

Nous remercions chaleureusement la piscine Georges Herman et son personnel, les clubs du Paris Aquatique et des Mouettes de Paris, ainsi que l'association des Hommes Grenouilles.

Cette demi-journée n'aurait pas été possible sans l'aide de nos nombreux bénévoles que nous remercions également.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont ramené les piles lors des Championnats régionaux, près de 60kg ont été récupérés.





LABELLISATION
Saison 2016-2017
Avis aux clubs



Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour présenter un dossier de demande de labellisation pour la saison 2016-2017.

=====

Rendez-vous sur Internet, dans votre espace ExtraNat 1.0, rubrique 'Labellisation' pour remplir en ligne votre dossier de demande.

COMMISSION DE WATER POLO du lundi 5 décembre

Présents MM. GUERGADJ et COCOUCH (CTSR).
Excusé M. VENEAU

I. FFN

- Equipe de France A Dames 2^{ème} match de la World League FRA/HUN le 29 novembre 2016 à LILLE
Sélection de Coraline VO VAN (SCNCR).

- Championnat de France U17 Excellence 2^{ème} tour à Noisy

CNN 15-14 NC Angérien

CNN 9-13 ON Nice

CNN 4-14 FNC Douai

- Championnat de France U17 Honneur poule Nord Ile-de-France journée 5

Taverny SN 95 8-3 ENT Lille M

- Championnat de France U17 Honneur poule Est Ile-de-France journée 4

CNM Charenton 5-19 Chenôve N

VGA St Maur 24-4 Chenôve N

CNM Charenton 1-22 VGA St Maur

- Championnat de France U17 Honneur poule Ouest Île-de-France journée 3

Laval WP 13-6 AS Corbeil E

US Conflans 5-19 ASPTT Limoges

Angers N 3-12 AS Corbeil E

ASPTT Limoges 8-12 US Conflans

Laval WP 19-7 US Conflans

AS Corbeil 25-6 Angers N

II. Championnats d'Ile-de-France

Interdépartemental U11 le 4 décembre 2016 au centre nautique Roger LEBAS à Livry-Gargan.

Classement : 1^{er} CD 93
2^{ème} CD 95
3^{ème} CD 94
4^{ème} CD 78

Résultats des matchs :

- 1- CD 93 13-1 CD 94
- 2- CD 78 2-23 CD 95
- 3- CD 93 18-1 CD 78
- 4- CD 94 1-11 CD 95
- 5- CD 94 9-7 CD 78
- 6- CD 93 7-3 CD 95



Compte rendu par Gérard VENEAU :

Cette année, le CN Livry-Gargan pour le Comité Départemental de la Seine St Denis a organisé ces Interdépartementaux le 4 décembre au centre nautique Roger LEBAS, créateur du club et formateur de nombreux joueurs, dont certains ont représenté la France dans des rencontres internationales.

Ce tournoi avec un règlement adapté -champ de jeu, nombre de joueurs(es), temps de jeu et ballon- ont permis aux 4 équipes des Comités Départementaux : CD 78 - CD 93 - CD 94 - CD95 d'en découdre (soit 6 matchs) devant de nombreux parents passionnés.

Ce tournoi s'est déroulé dans un esprit sportif et de respect mutuel. Les récompenses avec médailles aux participants, ainsi que la dotation ARENA (petits, grands sacs et serviettes) furent remises par le Président du CN Livry-Gargan et votre serviteur.

Naturellement comme le veut la tradition, cet après-midi poloïstique s'est conclue par le verre de l'amitié.

Toutes nos félicitations aux dirigeants et Vladimir du CN Livry-Gargan, ainsi qu'aux arbitres (confirmés et stagiaire : Hatem LARIBI) pour le déroulement de ce tournoi qui représente un événement majeur des 11 ans en Île-de-France.



Le Secrétaire : Otheman GUERGUADJ

COMMISSION DES MAITRES

Championnat interclubs des maitres 2016/2017

Quel beau week-end que celui de ces traditionnels championnats d'Ile de France Interclubs des maîtres pour la saison 2016/2017. Les nageurs franciliens étaient là et bien là avec au final 70 clubs et près de 117 équipes (123 annoncées initialement). Pour cela, 5 poules comme l'an passé ont été nécessaires pour permettre le bon déroulement de la compétition. L'organisation efficace de ces championnats est le fruit des excellentes relations qui unissent le CIF et les responsables de l'école polytechnique et notamment les militaires du service des sports. A ce titre il est probable que les poules du samedi nageront dans l'après-midi et plus en soirée. L'accueil de la poule 1 par le club de Nanterre dans la superbe piscine de la ville dotée d'un bassin de 50 mètres 8 lignes d'eau permettant d'être scindé a été d'un grand confort sur le plan matériel et de la convivialité.

Comme chaque année la répartition des clubs dans les poules était établie en fonction du classement interclub régional de l'année précédente. A la suite de plusieurs remarques les équipes 5 et au-delà ont nagé dans la poule 5. Cela a donné plus de cohérence à la meilleure poule mais en même temps moins de convivialité puisqu'il a fallu scinder les équipes d'un même club. Le choix est délicat et la réflexion menée par la commission n'a pas pu apporter une solution acceptable pour les uns et les autres.

L'organisation n'a pas forcément été simple, entre les difficultés ou les oublis des uns pour s'inscrire, les traditionnelles questions pour être dans une poule plutôt qu'une autre, les difficultés à trouver une personne connaissant extranat et disponible pour la poule de Nanterre.... Nicolas Blaise a été dans ce rôle de facilitateur d'un grand soutien. Merci également à Cécile Combes du SFOC pour sa spontanéité à venir renforcer l'équipe ainsi qu'à Anne Brossois du CD 92 pour le prêt du matériel.

Le dévouement des officiels, du personnel des infrastructures, des salariés et des bénévoles du CIF et des clubs sans oublier tout naturellement le remarquable état d'esprit des compétiteurs sont à souligner. La remise des récompenses a été assurée par le président du club omnisport de Nanterre représentant la municipalité, qui a pu mesurer la bonne humeur et la qualité sportive des maitres d'Ile de France.

Au final, le podium et même le top 5, comme l'an passé et comme l'année d'avant, sont constitués des mêmes équipes : l'USM Malakoff, du Club des Nageurs de Paris, de Boulogne-Billancourt Natation, du CN Viry-Châtillon et de l'ES Nanterre mais dans un ordre différent. Le relais 4 fois 50 mètres 4 nages n'a finalement amené aucune modification significative, l'écart de points entre les clubs étant déjà pratiquement acquis et le classement final établi à savoir : le Club des Nageurs de Paris, qui a pris sa revanche sur l'USM Malakoff (second) et Boulogne-Billancourt Natation troisième.

On retiendra quelques belles performances comme celle de Marie-Thérèse Fuzzati en C6 (CNP) dont le 26'70 au 50 nage libre a rapporté 1348 points à son équipe ou encore Christophe Starzec C9 (RCFW) qui au 50 brasse en 35'02 a glané 1260 points, Benedicte Duprez (USM Malakoff) au 100 dos en C9 qui avec 1'25'29 a marqué 1235 points ou encore Maxime Daunay (C1) du même club qui au 50 papillon nagé en 25'15 a marqué 1211 points.

On constatera également le tir groupé de quelques clubs qui ont classé leurs équipes 2 et 3 en très bonne position comme le CNP, USM Malakoff, Boulogne Billancourt Natation et ES Nanterre. On retiendra la belle performance de l'USM Malakoff qui place 3 équipes dans les 13 premières places. Ce championnat régional aura montré la bonne santé de la natation francilienne si l'on considère les performances de quelques autres clubs qui confirment leurs talents et qui ont progressé significativement comme CSM Puteaux, CN Brunoy Essonne ou encore CN Melun Val de Seine.

Place maintenant au championnat de France Interclubs qui se tiendra fin janvier 2017 à Cholet (49). Il ne fait aucun doute, expérience oblige, que les équipes sauront se restructurer pour être encore plus performantes. Rappelons par ailleurs que le podium de l'an passé et celui de 2013 était constitué de 3 clubs franciliens (et même des Haut de Seine) avec le SFOC, USM Malakoff et ES Nanterre. Alors les jeux sont ouverts notamment pour l'USM Malakoff qui avec son fort potentiel devrait pouvoir fortement concurrencer les autres clubs, le SFOC et l'ES Nanterre qui généralement à ce stade de la compétition alignent leur meilleure équipe et pourquoi pas Boulogne-Billancourt Natation qui descendu du podium l'an passé aura à cœur d'y remonter.

Places	Clubs	Points
1	Club des nageurs de Paris (1)	14582
2	USM Malakoff (1)	14249
3	Boulogne Billancourt Natation (1)	13944
4	ES Nanterre (1)	13772
5	CN Viry-Châtillon (1)	13725
6	Club des Nageurs de Paris (2)	13603
7	USM Malakoff (2)	13418
8	Neptune Club de France (1)	13227
9	Boulogne-Billancourt Natation (2)	13141
10	ES Nanterre (2)	13092

PS : La table de cotation des maitres a changé par modification de la table de référence au premier janvier 2016 d'où un écart avec l'an passé

Le Président : Joël FERRY

CLASSEMENT GENERAL INTERCLUBS MAITRES 19 et 20 novembre 2016

Place	Club	Points
1	CLUB DES NAGEURS DE PARIS [1]	13572
2	USM MALAKOFF [1]	13487
3	BOULOGNE BILLANCOURT NATATION [1]	13266
4	ES NANTERRE [1]	13192
5	CN VIRY-CHÂTILLON [1]	12768
6	CLUB DES NAGEURS DE PARIS [2]	12468
7	USM MALAKOFF [2]	12410
8	NEPTUNE CLUB DE FRANCE [1]	12409
9	BOULOGNE BILLANCOURT NATATION [2]	12069
10	ES NANTERRE [2]	12043
11	CSM PUTEAUX [1]	11950
12	CN MELUN VAL DE SEINE [1]	11937
13	USM MALAKOFF [3]	11882
14	SN VERSAILLES [1]	11746
15	CN BRUNOY-ESSONNE [1]	11705
15	ES VITRY [1]	11705
17	CN VIRY-CHÂTILLON [2]	11666
18	RACING CLUB DE FRANCE WP [1]	11658
19	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE [1]	11615
20	CN VIRY-CHÂTILLON [3]	11606
21	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE [2]	11588
22	CLUB DES NAGEURS DE PARIS [3]	11567
23	NEPTUNE CLUB DE FRANCE [2]	11564
24	RSC MONTREUIL [1]	11530
25	US RIS-ORANGIS [1]	11523
26	OLYMPIQUE PARIS NATATION [1]	11254
27	BOULOGNE BILLANCOURT NATATION [3]	11070
28	ES NANTERRE [3]	11035
29	CN CACHAN [1]	10950
30	MOUETTES DE PARIS [1]	10888
31	AS HERBLAY NATATION [1]	10836
32	PARIS AQUATIQUE [1]	10830
33	SPORTING CLUB 9 PARIS [1]	10810
34	LE CHESNAY NATATION [1]	10791
35	SN FRANCONVILLE [1]	10647
36	OLYMPIQUE LA GARENNE-COLOMBES [1]	10629
37	CN PLAISIR [1]	10628
38	CLUB DES NAGEURS DE PARIS [4]	10606
39	RED STAR CLUB CHAMPIGNY [1]	10574
40	A.O. TRAPPES NATATION [1]	10570
41	SN MONTGERON [1]	10429
42	JEANNE D'ARC DRANCY [1]	10398
43	PROVINS NATATION [1]	10390
44	C.N VALLEE DE MONTMORENCY [1]	10386
45	AC VILLEPINTE [1]	10374
46	AQUA VALLÉE-DE-CHEVREUSE [1]	10315
47	CN LE PLESSIS-ROBINSON [1]	10106
48	EN LONGJUMEAU [1]	9975
49	PARIS AQUATIQUE [2]	9855
50	COLOMBES NATATION [1]	9833
51	EXOCET MASTER CLUB [1]	9813
52	NAUTIC CLUB RAMBOUILLET [1]	9805
53	ASM DAUPHINS DE MEUDON [1]	9779
54	MOISSY SPORT NATATION [1]	9771
55	USC CONFLANS-STE-HONORINE [1]	9644
56	CLUB DES NAGEURS DE PARIS [5]	9620
57	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE [3]	9601
58	CLUB NAUTIQUE DOMREMY 13 [1]	9593

Place	Club	Points
59	NEPTUNE CLUB DE FRANCE [4]	9487
60	CN VIRY-CHÂTILLON [4]	9470
61	NEPTUNE CLUB DE FRANCE [3]	9435
62	US VILLEJUIF NATATION [1]	9372
63	SN MONTGERON [2]	9259
64	RACING CLUB DE FRANCE WP [2]	9246
65	ES NANTERRE [4]	9118
66	US MAISONS-LAFFITTE [1]	9049
67	CA ORSAY [1]	8969
68	US RIS-ORANGIS [2]	8965
69	CA L'HAY-LES-ROSES [1]	8788
70	USM MALAKOFF [4]	8758
71	PARIS AQUATIQUE [3]	8743
72	USM MALAKOFF [5]	8686
73	SN VERSAILLES [2]	8621
74	EN STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS [1]	8606
75	ES NANTERRE [5]	8578
76	CSM PUTEAUX [2]	8459
77	USM VIROFLAY [1]	8365
78	ETAMPES NATATION [1]	8340
79	CA L'HAY-LES-ROSES [2]	8277
80	YERRES NATATION [1]	8266
81	CLUB DES NAGEURS DE PARIS [6]	8212
82	LE CHESNAY NATATION [2]	8203
83	AQUATIC CLUB CLAYE-SOUILLY [1]	8148
84	USM MALAKOFF [6]	8078
85	OLYMPIQUE LA GARENNE-COLOMBES [2]	8052
86	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE [1]	7963
87	ESPADON BRÉTIGNY-SUR-ORGE [1]	7931
88	ETOILE SAINT-LEU NATATION [1]	7923
89	SCUF PARIS [1]	7763
90	NEUILLY-PLAISANCE SPORTS N [1]	7740
91	CN POISSY [1]	7598
92	APSAP VILLE DE PARIS [1]	7499
93	SN VERSAILLES [3]	7444
94	CN VERNEUIL VERNOUILLET [1]	7305
95	ETOILE SAINT-LEU NATATION [2]	7297
96	CSN GUYANCOURT [1]	7280
97	AC VILLEPINTE [2]	7263
98	PARIS AQUATIQUE [4]	7217
99	NEPTUNE CLUB DE FRANCE [5]	7190
100	RED STAR CLUB CHAMPIGNY [2]	6998
101	US ALFORTVILLE NATATION [1]	6945
102	SPORTING CLUB 9 PARIS [2]	6935
103	RUEIL ATHLETIC CLUB [1]	6805
104	CS LES LILAS NATATION [1]	6698
105	COMBS NATATION [1]	6599
106	ANTONY NATATION [1]	6574
107	AS HERBLAY NATATION [2]	6541
108	C.N VALLEE DE MONTMORENCY [2]	6500
109	CERCLE DU MARAIS [1]	6143
110	MOUETTES DE PARIS [2]	5925
111	ES MASSY NATATION [1]	5821
112	CN LE PLESSIS-ROBINSON [2]	5785
113	OLYMPIQUE LA GARENNE-COLOMBES [3]	5733
114	ASM DAUPHINS DE MEUDON [2]	5521
115	CLUB NAUTIQUE DOMREMY 13 [2]	4390
116	AS HERBLAY NATATION [3]	4152
NC	ASN LOUVRES-ROISSY-SURVILLIERS [1]	NC

COMMISSION NATATION COURSE du mardi 6 décembre

Présents Mmes DEMARLE, CHARLOPIN et CAUDRILLER,
MM. BASSET (CTR), MATTIUSI (CTR), PLA (professeur de sport membre de l'ETR), MOMMAILLE,
ANDRACA

I. Championnats de Nationale 2 Q 1

Cette compétition aura lieu à la Piscine Georges Vallerey.

Délégués Vendredi 16 décembre : Mme Fabienne CHARLOPIN

Samedi 17 et dimanche 18 décembre : Mme Sylvie CAUDRILLER

Cette compétition sera soumise à une action de propreté de la part des participantes et participants : si la piscine est sale le vendredi soir la Ville de Paris et la direction de la piscine se réserve le droit d'annuler cette compétition.

La commission prendra en compte la non présence d'un bassin d'échauffement pour prévoir des pauses durant la compétition afin de réaliser des sessions de récupération-échauffement.

Le programme sera disponible une fois les engagements réalisés.

II. Meetings Franciliens labellisés 2016-2017 par Raymonde DEMARLE

Meetings labellisés « Régional »

A ce jour, dix meetings sont labellisés au niveau régional :

- CN Saint Michel sur Orge : 6^{ème} Saint-Michel Sprint les 8 et 9 octobre 2016
- Cergy Pontoise Natation : 6^{ème} meeting régional d'animation les 15 et 16 octobre 2016
- CN Viry-Châtillon : 2^{ème} meeting des Lacs – Challenge Henri CRETTE les 15 et 16 octobre 2016
- Aqua Nat Vallée de Chevreuse : 19^{ème} meeting de la Vallée du 12 au 13 novembre 2016
- Montreuil (CD 93 Natation) : 3^{ème} meeting Espoir Hiver 93 les 19 et 20 novembre 2016
- Noisy le Grand : 3^{ème} meeting Open Hiver Espoirs les 26 et 27 novembre 2016
- Ris-Orangis : 3^{ème} Edition « X – Mas Games » le 3 décembre 2016
- Lagny-sur-Marne : 2^{ème} meeting des Jeunes et Avenirs de Lagny les 3 et 4 décembre 2016
- Massy : 6^{ème} meeting Catherine BRUNET les 17 et 18 décembre 2016
- Meaux : 29^{ème} meeting de Meaux les 14 et 15 janvier 2017
- AC Boulogne-Billancourt : 2^{ème} meeting de Boulogne les 25 et 26 février 2017
- Torcy : 24^{ème} meeting du Val Maubuée les 23 et 24 avril 2017
- Grigny : 14^{ème} meeting de l'US Grigny Natation les 6 et 7 mai 2017

Meetings labellisés « National »

Voici la liste des quatre meetings franciliens ayant reçu le label « National » par la COF :

- Pontault-Combault : 17^{ème} meeting du Nautil les 15 et 16 octobre 2016
- Sarcelles : Meeting Francily'8 les 3 et 4 décembre 2016
- Saint-Germain en Laye : Meeting national de Saint-Germain en Laye du 20 au 22 Janvier 2017
- Massy : 8^{ème} meeting national de l'ES Massy du 24 au 26 février 2017

III. Plan GAVROCHE

Vous trouverez en annexes du présent bulletin (pages 12 et 13), la liste des qualifiés franciliens ainsi que les grilles de qualification.

Des informations complémentaires sur ce dispositif Gavroche Francilien sont à venir.

Le Président : Christian MOMMAILLE

A NOTER DANS VOS AGENDAS

**L'assemblée générale élective du comité régional se tiendra le
SAMEDI 25 FEVRIER 2017**

COMMISSION NATATION SYNCHONISEE

Prochaine compétition

Journées Technique hiver & Challenge Népheliane Hiver
Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2017
Piscine le Nautil – Route Départementale 21
77340 PONTAULT COMBAULT

I. Synchronat du 4 décembre

Tous nos remerciements pour la mise à disposition des installations à la Communauté de commune de Corbeil Essonne, ainsi qu'aux jeunes nageuses du club de CORBEIL pour la mise en place du bassin.

Au niveau du déroulement rien à signaler.

Malheureusement encore beaucoup trop d'échec aussi bien en Synchro'Argent qu'en Synchro'Or et principalement sur les positions de base et figures imposées.

Toujours un grand manque de travail sur les positions de base, l'étirement général et une mauvaise interprétation du descriptif FINA.

Beaucoup trop de nageuses sont présentées et ne sont absolument pas prêtes. Les échecs à répétitions ne sont pas du tout formateurs.

Petit rappel : le SYNCHRO OR n'est nécessaire que pour les nageuses afin d'accéder aux Championnats de France.

II. Formation des officiels

Les officiels présents sur la compétition du 4/12/16 ont validés leurs épreuves pratiques.

Prochaine réunion de commission mercredi 4 janvier 2017 à 20h00 au Comité d'Ile de France

OFFRES D'EMPLOI



La section Natation de Fontenay-sous-Bois (94) recherche des entraîneurs (BEESAN BPJEPS) pour encadrer les groupes suivants :

- ENF1
- ENF2
- Cours technique en soirée
- Aquagym le midi du mardi au vendredi de 12h00 à 13h00

Horaires à définir en fonction des groupes.

Envoyer CV et Lettre de motivation à : usfnatation@gmail.com
ou contacter Mme ONIDI au 06 07 59 44 36

SciencesPo

Sciences Po Paris recherche des entraîneurs BEESAN BPJEPS pour encadrer les cours destinés à ses élèves les jeudis (2 heures le matin au RCF et 3h l'après-midi à la Cité Universitaire).

Tarif horaire en vigueur sous le régime de l'enseignement en vacation (28,27€) ou sur facturation d'honoraires (34,27€).
Les cours se dérouleront du 23 janvier au 29 avril 2017.

Si vous êtes intéressé-e, contacter Baptiste VIVIEN au 01.45.49.50.26 ou à baptiste.vivien@sciencespo.fr



MONITEUR SPORTIF DE NATATION FORMATION INFAN – janvier/juillet 2017

Présentation

Le Moniteur Sportif de Natation (MSN) est le nouveau diplôme professionnel créé par la Fédération Française de Natation qui permettra à son titulaire d'être embauché et rémunéré légalement par un club de la FFN pour exercer les missions suivantes, dans toutes les disciplines de la FFN :

- Il conçoit, coordonne et conduit par délégation le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein d'un club.
- Il conduit des activités dans le cadre de l'Ecole de Natation Française et des programmes d'acquisition et de développement amenant les jeunes jusqu'aux pratiques compétitives de niveau régional inclus.
- Son autonomie s'exprime au travers de son action de formation et d'encadrement en utilisant les supports techniques et pédagogiques dans le cadre des programmes d'initiation, d'apprentissage, d'acquisition et de développement de la FFN.
- Il est autonome dans l'exécution des tâches administratives qui lui sont confiées dans le cadre de son action.
- Sa responsabilité s'exerce sur le plan pédagogique, technique et logistique dans le cadre de sa mission. Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le MSN est un diplôme pluridisciplinaire, mais la formation s'effectue dans une option que le candidat doit choisir. Cette formation est composée de quatre Unités Capitalisables :

- UC1 : Etre capable de participer au fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial
- UC2 : Etre capable d'encadrer en sécurité les activités dans le cadre de l'Ecole de Natation Française, de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages, et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- UC3 : Etre capable de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC4 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club

Le titulaire du MSN degré obtient de droit, 2 UC sur 4 du Brevet Fédéral 4 de la discipline, diplôme permettant lui-même d'obtenir des dispenses du DEJEPS.

Prérequis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation MSN, il faut :

- Avoir 17 ans à l'entrée en formation (le diplôme ne sera édité qu'au jour des 18 ans)
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du titre d'évaluateur ou d'assistant évaluateur ENF3 dans l'option choisie pour la formation
- Etre titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1), à jour de sa formation continue
- Etre titulaire du test de l'ENF1 Sauv'Nage ou satisfaire au test d'entrée en formation¹
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50m ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis
- Avoir réalisé une performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline choisie pour la formation² ou être titulaire du BF1 de la FFN.

¹ Entrée libre dans l'eau, déplacement ventral sur 25m, déplacement dorsal sur 25m, recherche d'objet dans une profondeur supérieure à la taille du candidat.

² La grille de performance est jointe en annexe. Les candidats concernés doivent solliciter leur CTR pour obtenir une attestation de performance type dûment signée à joindre à leurs dossiers.

Volume horaire de la formation

551 heures au total réparties comme suit :

- 264 heures de face à face pédagogique en centre (dont 14 heures de retour d'alternance)
- 200 heures de stage en alternance au sein d'un club FFN engagé dans la démarche de l'ENF, dont :
 - 30 heures minimum auprès de plusieurs groupes positionnés sur l'acquisition des trois tests de l'ENF
 - 170 heures auprès d'un groupe préparant les pratiques compétitives de niveau régional de la discipline
- 75 heures de travail personnel individuel
- 12 heures d'accompagnement lors d'un ou plusieurs déplacements

Calendrier de la formation

- ❖ Date limite d'inscription à la formation : vendredi 13 janvier 2017
- ❖ Tests de sélections et positionnement : vendredi 20 janvier 2017

Dates des regroupements : 37 jours de formation à l'INFAN, soit 251 heures de face à face

- Regroupement 1 : du vendredi 27 au dimanche 29 janvier 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 2 : du lundi 06 au vendredi 10 février 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 3 : du vendredi 17 au dimanche 19 février 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 4 : du lundi 27 février au vendredi 03 mars 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 5 : du vendredi 17 au dimanche 19 mars 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 6 : du lundi 03 au vendredi 07 avril 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 7 : du lundi 24 au vendredi 28 avril 2017
5 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 8 : du vendredi 12 au dimanche 14 mai 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 9 : du vendredi 19 au dimanche 21 mai 2017
3 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN
- Regroupement 10 : le jeudi 1^{er} et le vendredi 02 juin 2017
2 jours de face à face pédagogique en centre - INFAN

Les trois premières semaines de juin 2017 sont consacrées aux épreuves initiales de certification. Les deux dernières semaines de juin et la première semaine de juillet 2017 sont consacrées aux épreuves de remédiation.

Le jury plénier national aura lieu le 13 juillet 2017 (pas de présence requise des candidats).

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 2 580 € / stagiaire

Tarif comprenant les frais pédagogiques, les frais forfaitaires de positionnement, les frais de certification et d'édition du diplôme.

Frais d'inscriptions : 20 € / stagiaire

Merci de fournir deux chèques distincts

Possibilité de prise en charge de la formation par les OPCA pour les éducateurs salariés.

Les modalités d'organisation du positionnement

- Date : vendredi 20 janvier 2017
- Lieu : INFAN – siège fédéral FFN, 14 rue Scandicci, 93 508 PANTIN Cedex

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire et de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du MSN,
- proposer au stagiaire un parcours individualisé de formation en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes,
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e).

Attention, l'allègement des temps de formation en centre ne dispense pas des épreuves certificatives.

Le processus d'évaluation de la formation

Prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) :

- Epreuve 1 / Test de sécurité : réalisé à l'INFAN lors du premier regroupement en centre. Les personnes ayant réalisé un test de sécurité dans les 3 mois précédant sont dispensés de cette épreuve.
- Epreuve 2 / Séance pédagogique suivie d'un entretien (réalisé par le tuteur)

L'alternance en structure ne peut démarrer tant que les PRMSP n'ont pas été validés.

Epreuve 1 du MSN validant l'UC 1 :

- Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club (15 pages max).
- Evaluation* : formateur INFAN + DTN ou son représentant.

Epreuve 2 du MSN validant l'UC 2 :

- Partie A : séance pédagogique ENF
 - Le candidat met à disposition du jury le cahier pédagogique et le projet pédagogique du club.
 - Le candidat rédige et remet au jury sa fiche de séance
 - Le candidat conduit une séance de 30 min minimum auprès d'un groupe ENF (niveau préalablement tiré au sort)
 - Entretien de 20 min maximum.
- Partie B : séance d'entraînement
 - Le candidat met à disposition du jury le cahier d'entraînement et le plan d'entraînement de son groupe
 - Le candidat rédige et remet au jury sa fiche de séance
 - Le candidat conduit une séance d'entraînement de 45 min minimum auprès d'un groupe ayant comme objectif la préparation de compétition de niveau régional dans la discipline.
 - Entretien de 30 min maximum.

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant

Epreuve 3 du MSN validant l'UC 3 :

- Test de sécurité suivi d'un entretien de 10 min maximum portant sur la prévention des comportements à risque.
- Entretien de 10 min maximum portant sur les techniques et principes d'action de sa discipline.
- Démonstration du test de l'ENF3 Pass'Compétition de sa discipline

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant.

Epreuve 4 du MSN validant l'UC 4 :

- Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club (10 pages max).

Evaluation : formateur INFAN + DTN ou son représentant

Les dispenses

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, lors de leur inscription au Moniteur Sportif de Natation, se voir attribuer la dispense d'une ou plusieurs UC. Ces dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, ni de se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation, et joindre à leur dossier d'inscription la ou les pièces (attestation, diplôme...) justifiant la demande de dispense.

La validation des dispenses demandées par le candidat lors de son inscription en formation est réalisée par le CTS responsable pédagogique de l'ERFAN ou par le DTN ou son représentant lors de l'étape du positionnement. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

Je suis titulaire...	Je suis dispensé de...	Il me reste à valider :
Du BF1 à jour de la formation continue	PRMSP	UC1 + UC2 + UC3 + UC4
Du BF2 à jour de la formation continue	PRMSP + UC1 + UC3	UC2 + UC4
Du BF3 à jour de la formation continue	Je peux solliciter une demande d'équivalence à condition d'être titulaire du PSE1 à jour de la formation continue	
Du BP JEPS AAN	UC1 + UC3 + UC4	UC2

L'inscription

L'inscription à la formation MSN se fait via un outil Excel téléchargeable sur les sites fédéraux. Celui-ci permet au candidat de s'identifier et de joindre les pièces justificatives à son inscription. Il est à renvoyer par email à solene.lamballe@ffnatation.fr avant le vendredi 13 janvier.

Aucune autre procédure d'inscription ne pourra être prise en compte.

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'INFAN :
Solène Lamballe – 01.41.83.87.67 ou solene.lamballe@ffnatation.fr**

PLONGEON

RESULTATS DES CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE D'HIVER À 3M LE 4 DÉCEMBRE 2016 À SAINT MAUR

Résultats Dames

POUSSINES

1	Mélessandre ABADIE	VGA ST MAUR	2006	126,30
2	Chiara PREVOST	VGA ST MAUR	2006	111,85

BENJAMINES 1

1	Chiara PREVOST	VGA ST MAUR	2006	140,05
2	Mélessandre ABADIE	VGA ST MAUR	2006	106,20

BENJAMINES 2

1	Lou DAMAISIN	VGA ST MAUR	2004	179,50
---	--------------	-------------	------	--------

MINIMES

1	Lou DAMAISIN	VGA ST MAUR	2004	201,60
---	--------------	-------------	------	--------

CADETTES

1	Bérenice LAIR	VGA ST MAUR	2001	285,75
2	Floriane TALBOTIER	VGA ST MAUR	2001	256,50
3	Hanae LAMBERT	VGA ST MAUR	2000	203,05

DAMES

1	Clara DELLA-VEDOVA	VGA ST MAUR	1994	211,90
2	Maïssam NAJI	VGA ST MAUR	1997	192,85
3	Bérenice LAIR	VGA ST MAUR	2001	168,05
4	Hanae LAMBERT	VGA ST MAUR	2000	160,25
5	Floriane TALBOTIER	VGA ST MAUR	2001	143,35

Résultats Messieurs

MINIMES

1	Julien PUCHOIS	CSVO MONTMORENCY	2002	269,05
2	Antoine LARRAT	VGA ST MAUR	2002	195,60

CADETS

1	Quentin ROUSSEL	CSVO MONTMORENCY	2001	325,50
---	-----------------	------------------	------	--------

MESSIEURS

1	Antoine CATEL	VGA ST MAUR	1993	320,40
2	Loïs SZYMCZAK	VGA ST MAUR	1993	300,75
3	Timotheé-Paul MASSENE	CSVO MONTMORENCY	1986	211,15
4	Quentin ROUSSEL	CSVO MONTMORENCY	2001	183,65
5	Julien PUCHOIS	CSVO MONTMORENCY	2002	169,25
6	Antoine LARRAT	VGA ST MAUR	2002	157,30
7	Marc AMAND	NOGENT NATATION 94	1967	155,10
8	Patrick DAS BOUCAS	PARIS AQUATIQUE	1982	139,95
9	Carlos SOTO-ALVAREZ	PARIS AQUATIQUE	1986	120,80
10	Guillaume BARDOU	PARIS AQUATIQUE	1968	112,90

NATATION COURSE

Liste qualifiés Gavroche francilien : collectif natation course

Messieurs	Dames
Atkaci Carl (2001) (SFOC)	Barbosa Manuella (2002) (CNO Saint-Germain)
Aune Romain (2000) (AAS Sarcelles)	Basso-Bert Clara (2001) (SFOC)
Aubry Flavien (1994) (US Créteil)	Boisrenoult Emilie (2002) (US Créteil)
Bonel Antonyn (2001) (CN Saint-Michel s/ Orge)	Cucumel Romy (2001) (CSM Clamart)
Boursac Cervera Thomas (1999) (Stade de Vanves)	Del'homme Laurine (1997) (CNO Saint-Germain)
Boutouil Samy (2000) (CSM Clamart)	Desbonnes Leha (2002) (ES Massy)
Bugler Enzo (2001) (CN Melun)	Desbordes Joana (2000) (SO Rosny)
Bulsson Luca (2002) (CN Paris)	Desbordes Mila (2003) (SO Rosny)
Capitaine Thibault (1993) (Cergy Pontoise)	Desnoyers Chloé (2001) (CN Melun)
Charrade Théo (1998) (AAS Sarcelles)	Dorlin Shellen (2002) (CN Paris)
Chatti Souhaïel (2000) (SFOC)	Humbert Juliette (2003) (SN Versailles)
Cheniti Anis (1999) (CN Poissy)	Lecanu Maëlle (1999) (SFOC)
Coelho Jordan (1992) (Stade de Vanves)	Quarti Ilyana (2003) (CM Le Bourget)
Eggmann Rudy (2001) (Montigny)	Philomène-Alexandrine Melody (2001) (AAS Sarcelles)
Guiloubly Yannis(2001) (AC Boulogne-Billancourt)	Rodrigues Chloé (2003) (ES Massy)
Henry Clément (2000) (US Vitry)	Suze Camille (2003) (Racing Club de France WP)
Huille Stanislas (1999) (SN Versailles)	
Kukla Clément (2002) (NC Rambouillet)	
Latrèche Adam (2001) (Cergy Pontoise)	
Léger Baptiste (ES Massy)	
Leroy Théo (2001) (CN Viry-Châtillon)	
Liv Thomas (2002) (AC Pontault-Roissy)	
Rakotondramanga Eliot-Tahina (2002) (ES Massy)	
Rossilon Virgile (2000) (SFOC)	
Sarazin Théo (2000) (CNO Saint-Germain)	
Taylan Noyan (2002) (Stade de Vanves)	
Trillat Léo (1998) (CN Poissy)	
Vandevelde Alexis (2001) (SN Versailles)	
Zeinaty Paul (2001) (SFOC)	

NB : Ces nageurs se sont qualifiés sur la base des grilles de temps fournies en annexes.

Liste qualifiés Gavroche francilien : collectif eau libre

Messieurs	Dames
Barsanti Flavio (1999) (CN Melun)	Anne Emilie (1999) (CSM Clamart)
Ben Rahou Matthieu (1995) (CSM Clamart)	Barat Mathilde (1999) (CN Melun)
Bonel Antonyn (2001) (CN Saint-Michel s/ Orge)	Codevelle Coralie (1992) (AAS Sarcelles)
Chalendar Léo (2003) (AC Boulogne-Billancourt)	Garcia Morgane (2001) (CSM Clamart)
Cheniti Anis (1999) (CN Poissy)	Langlais Lila (2000) (ES Massy)
Maetz Maxime (1998) (CSM Clamart)	Secrestat Charlyne (1998) (CSM Clamart)
Mercier Severin (2002) (CSM Clamart)	Secrestat Jessica (2001) (CSM Clamart)
Mokhfi Naim (2000) (ES Massy)	
Oliva Enzo (2000) (CN Fontainebleau-Avon)	
Oliva Joris (2001) (CN Fontainebleau-Avon)	
Ouabdesselam Léo (2003) (CSM Clamart)	
Prybil Elliott (2001) (CSM Clamart)	
Reymond Axel (1994) (CSM Clamart)	
Roubiol Titouan (1997) (CN Melun)	
Yerpes Melvyn (2000) (CSM Clamart)	
Vandevelde Alexis (2001) (SN Versailles)	

NB : les critères de sélection pour ce collectif sont :

- Podium aux championnats de France eau libre (par catégories)
- Sélection internationale (par catégories)
- Podium aux championnats de France 5km indoor (par catégories)
- Podium Classement général coupe de France (par catégories)
- Ranking national première année eau libre 1500m

Grilles de qualification Gavroche Francilien (Hommes)													
Age	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	1500 NL	100 DOS	200 DOS	100 BRA	200 BRA	100 PAP	200 PAP	200 4N	400 4N
25	21"79	48"17	1'46"99	3'48"17	14'59"19	54"57	1'57"99	1'00"85	2'13"17	52"62	1'57"23	2'01"60	4'20"03
24	21"98	48"29	1'47"16	3'48"50	15'01"43	54"90	1'58"26	1'01"02	2'13"76	52"89	1'57"50	2'01"94	4'20"96
23	22"18	48"38	1'47"24	3'48"83	15'03"62	55"20	1'58"42	1'01"43	2'14"54	53"10	1'57"88	2'02"13	4'21"69
22	22"40	48"94	1'47"68	3'49"26	15'06"14	55"44	1'59"48	1'01"99	2'14"54	53"44	1'58"84	2'02"50	4'22"59
21	22"65	49"48	1'48"41	3'50"04	15'08"73	55"64	1'59"68	1'02"59	2'15"00	53"85	1'59"34	2'03"19	4'23"61
20	22"92	49"92	1'49"11	3'50"79	15'12"01	55"86	1'59"46	1'03"07	2'15"57	54"33	1'59"49	2'03"59	4'24"64
19	23"23	50"28	1'49"68	3'52"61	15'16"36	56"21	1'59"78	1'03"19	2'16"22	54"91	1'59"85	2'03"89	4'25"52
18	23"61	50"71	1'50"63	3'55"77	15'26"99	56"88	2'01"22	1'03"68	2'17"22	55"71	2'01"11	2'04"55	4'26"92
17	24"07	51"40	1'52"47	4'00"53	15'44"08	58"06	2'03"65	1'04"87	2'18"76	56"88	2'03"78	2'06"18	4'30"63
16	24"67	52"56	1'55"71	4'07"16	16'01"87	59"98	2'06"72	1'07"03	2'21"01	58"66	2'08"38	2'09"14	4'38"06
15	25"43	54"40	2'00"86	4'15"94	16'24"21	1'02"86	2'10"97	1'09"42	2'24"87	1'00"10	2'15"49	2'13"77	4'40"23

Grilles de qualification Gavroche Francilien (Femmes)													
Age	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800NL	100 DOS	200 DOS	100 BRA	200 BRA	100 PAP	200 PAP	200 4N	400 4N
24	24"74	54"99	1'58"94	4'11"06	8'41"33	1'01"14	2'12"14	1'09"01	2'28"51	58"38	2'10"58	2'12"14	4'37"01
23	25"16	55"16	1'59"10	4'11"97	8'42"45	1'01"21	2'13"03	1'09"28	2'29"05	58"48	2'11"58	2'13"08	4'39"28
22	25"35	55"39	1'59"46	4'12"81	8'43"35	1'01"59	2'13"50	1'09"89	2'29"39	59"12	2'11"85	2'13"83	4'44"35
21	25"50	55"61	2'00"04	4'13"68	8'44"64	1'01"92	2'14"01	1'10"24	2'30"63	59"98	2'12"12	2'14"38	4'46"77
20	25"67	55"90	2'00"76	4'14"72	8'46"70	1'02"29	2'14"74	1'10"50	2'31"20	1'00"32	2'12"63	2'14"67	4'47"06
19	25"90	56"23	2'01"44	4'16"10	8'49"71	1'02"61	2'15"40	1'10"87	2'32"02	1'00"58	2'13"36	2'15"97	4'47"82
18	26"15	56"38	2'01"95	4'18"03	8'53"67	1'02"93	2'15"70	1'11"57	2'33"13	1'01"05	2'14"18	2'16"94	4'49"06
17	26"40	56"58	2'02"25	4'20"74	8'58"64	1'03"38	2'15"91	1'12"47	2'34"41	1'01"31	2'15"11	2'17"92	4'52"31
16	26"64	57"08	2'02"63	4'24"51	9'05"05	1'04"20	2'16"60	1'13"37	2'36"15	1'02"20	2'16"47	2'19"68	4'57"75
15	26"92	58"09	2'03"90	4'29"63	9'14"20	1'05"77	2'18"59	1'14"63	2'39"75	1'03"69	2'19"13	2'22"64	5'05"93
14	27"33	59"85	2'07"65	4'36"45	9'28"79	1'08"54	2'23"03	1'17"98	2'48"29	1'05"76	2'24"69	2'27"12	5'17"40

Précision : cette grille de temps a été établie en retraçant l'historique des performances des huit meilleurs nageurs français en 2016 pour chaque épreuve olympique. Elle symbolise le parcours moyen à travers les âges, pour accéder en finale des championnats de France Elite.



Note sur le Service Civique au sein de la Fédération Française de Natation

La FFN a obtenu l'agrément national délivré par l'Agence National du Service Civique. A ce titre, deux missions ont été validées et peuvent dorénavant être proposées à tous les volontaires désirant mener à bien l'une de ces missions.

Quelles missions ?

- Permettre l'accès à la pratique sportive notamment pour un public jeune issu des quartiers prioritaires ou des zones rurales.
- Promouvoir la mise en œuvre de la natation santé auprès des acteurs locaux et du public.

D'autres missions peuvent voir le jour, chacun pouvant être force de proposition.

Quelles structures ?

Seules les structures identifiées en annexe peuvent bénéficier de l'agrément porté par la FFN au titre du service civique et accueillir à ce jour des volontaires en service civique.

Si d'autres structures clubs ou comités de la FFN veulent rentrer dans ce dispositif, merci de nous renvoyer le nom de votre structure, l'adresse du siège social, le numéro de SIRET et le code NAF correspondant. S'adresser à service.civique@ffnatation.fr Une mise à jour de la liste de toutes les nouvelles structures aura lieu le 1^{er} décembre 2016.

Quelles caractéristiques de l'engagement du service civique ?

- L'accueil d'un volontaire doit être pensé comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général et le projet personnel d'engagement d'un jeune.
- Le volontaire doit être âgé de 16 à 25 ans, dérogation à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.
- La durée du contrat de service civique est de 6 mois à 12 mois.
- La durée de la mission hebdomadaire est comprise entre 24 heures et 48 heures (à titre exceptionnel).
- L'indemnisation du volontaire est de 467,34 euros nets par mois versée directement par l'agence de service et de paiement. Dans certains cas une majoration est possible en fonction du profil.
- La prestation versée par l'organisme d'accueil est de 106,94 euros minimum par mois pour couvrir les frais relatifs aux déplacements, hébergements ou équipements... Cette prestation est obligatoire.
- Les organismes sans but lucratif comme les structures de la FFN perçoivent une aide de l'Etat de 100 euros par mois pour couvrir une partie des coûts exposés pour l'accueil et l'accompagnement du service civique.

Pour plus d'information, se référer au document très complet établi par l'agence du service civique « Guide du service civique à destination des organismes d'accueil », voir en pièce jointe du courriel.

Comment recruter un service civique ?

1. Proposer une mission

- Envoyer à service.civique@ffnatation.fr les informations suivantes pour que la FFN saisisse celles ci sur le site de l'agence du service civique : Titre de l'annonce, Nom de l'organisme recruteur, Numéro d'agrément national, Date de début de mission, Durée, Durée hebdomadaire, Lieu, Descriptif de la mission, Thématique, Nombre de postes proposés, Coordonnées de l'organisme, Présentation de l'organisme.



Toutes ces données et les explications correspondantes sont décrites dans le « Guide du service civique à destination des organismes d'accueil ». Attention, les missions de service civique doivent rester cohérentes par rapport aux deux missions ciblées par la FFN et aux attentes de l'Agence du Service Civique ; c'est pourquoi, le cas échéant la FFN se réserve le droit de modifier les propositions que vous serez amenés à formuler.

- Une fois les annonces en ligne sur l'Agence Service Civique, il est possible de les modifier, supprimer ou autre.

2. Recruter

- Sélection du volontaire : les jeunes vont pouvoir postuler en ligne pour être recrutés sur la mission de leur choix. Ainsi, dès que votre annonce sera sélectionnée, vous serez amenés à recruter la personne choisie.
La FFN vous tiendra informés régulièrement des sélections effectuées.
- Une fois le jeune identifié pour mener à bien la mission, votre structure devra être inscrite sur ELISA (Extranet Local pour l'Indemnisation et le Suivi des Accueils de volontaires en Service Civique). Pour cela, la FFN demandera une habilitation nominative pour votre structure vous permettant d'accéder à ELISA et d'éditer les contrats.
- Saisir les éléments du contrat dans ELISA. Deux documents seront ainsi édités : le contrat de service civique à faire signer par le club et par le jeune, et la notification de contrat de service civique. Cette notification doit être envoyée avec des pièces complémentaires (pièce d'identité, RIB, justificatifs divers le cas échéant etc.) à l'Agence de Service de Paiement pour mettre en paiement l'indemnité due par l'Etat au volontaire.
- Toute modification du contrat en cours de mission est saisie directement sur ELISA.

Comment accompagner le service civique ?

- Chaque organisme d'accueil doit identifier un tuteur pour accompagner le volontaire en service civique au cours de sa mission.
Le tuteur pourra accéder à des outils à disposition pour l'accompagner dans cette démarche mais aussi à des formations spécifiques le cas échéant.
- Chaque volontaire recruté doit bénéficier d'une formation civique et citoyenne qui doit avoir lieu dans les deux premiers mois de la mission.
Cette action de formation sera portée par les ERFAN. Une indemnité de 100 euros sera versée à la structure d'accueil au titre de la mise en œuvre de cette formation pour chaque service civique.
- Chaque volontaire recruté doit être formé aux gestes de premiers secours (PSC1) dans le cadre de son engagement citoyen. Cette formation est prise en charge financièrement par l'Agence du Service Civique à condition que les volontaires la fassent auprès des structures listées identifiées par l'Agence du Service Civique. Merci de veiller à inscrire les volontaires au début de leur mission car la formation doit se faire avant la fin du contrat d'engagement.

Consulter la liste et le mode d'emploi pour les structures d'accueil de volontaires : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/formations-civiques-et-citoyennes>

Pour plus d'information et pour un accompagnement plus précis, vous pouvez contacter service.civique@ffnatation.fr



ANNEXE A LA DECISION NA-000-16-00167-00

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

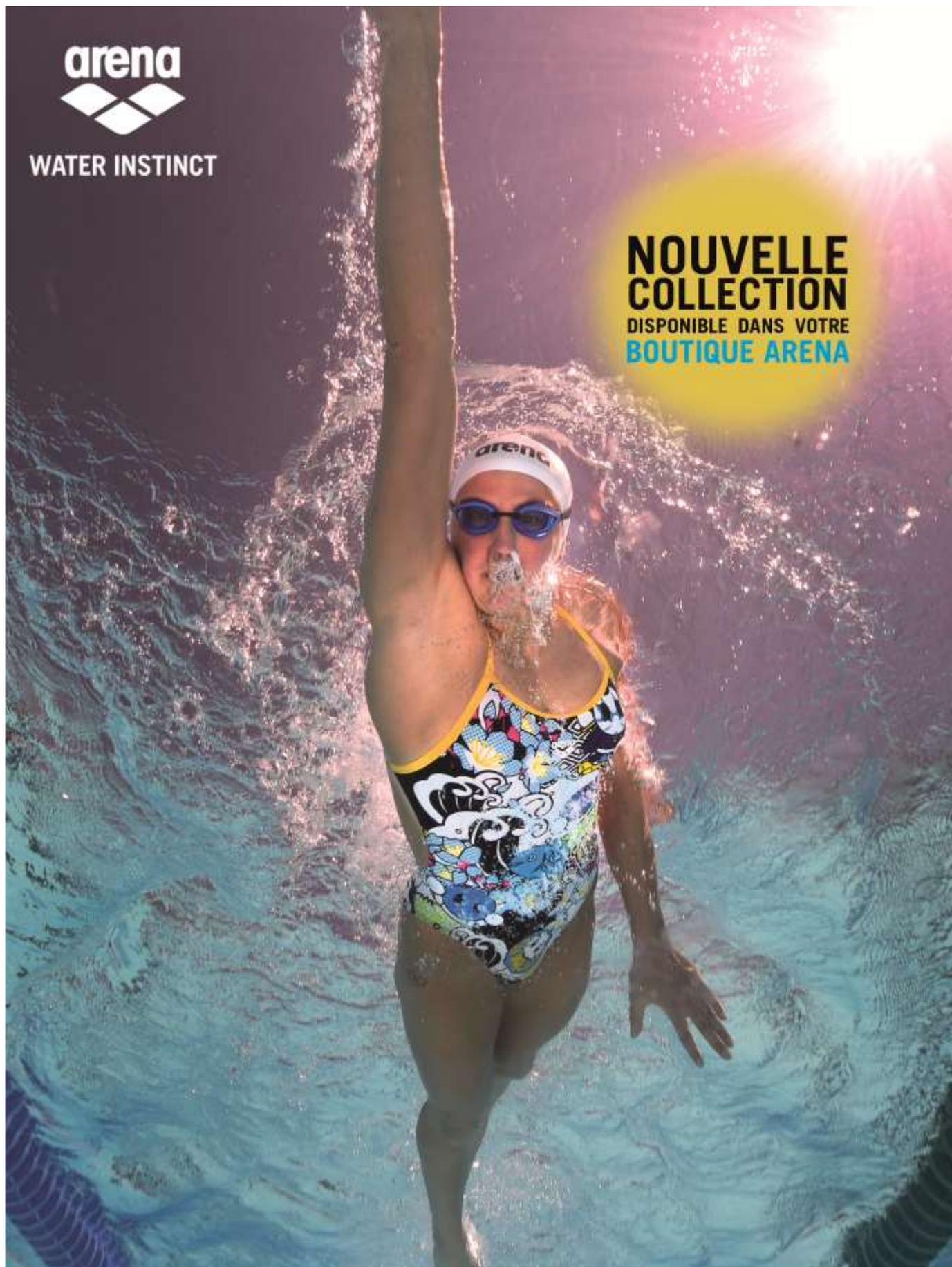
LISTE DES ETABLISSEMENTS MEMBRES BENEFICIANT D'UN AGREMENT COLLECTIF
AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

N°	NOM DE L'ETABLISSEMENT	ADRESSE	CP	VILLE	SIRET	NAF
1	Comité Régional d'Alsace de Natation	51 Boulevard Charles Stoessel	68200	MULHOUSE	452 546 674 00014	8551Z
2	Comité Régional d'Aquitaine de Natation	Maison Régionale des Sports 2 avenue de l'Université	33400	TALENCE	781 843 651 00030	9312Z
3	Comité Régional d'Auvergne de Natation	ATRIUM - Pôle tertiaire d'activités 37 avenue de Gramont	03200	VICHY	350 884 987 00040	9312 Z
4	Comité Régional de Bourgogne de Natation	Parc tertiaire de Mirande, Bâtiment B 14 B rue Pierre de Coubertin	21000	DIJON	348 786 807 00050	9312 Z
5	Comité Régional de Bretagne de Natation	9 rue Léo Lagrange	35131	CHARTRES DE BRETAGNE	342 383 833 00049	9312 Z
6	Comité Régional du Centre de Natation	32 Rue du Nécotin BP 2806	45028	ORLEANS CEDEX 1	400 663 522 00011	9312 Z
7	Comité Régional de Champagne Ardenne de Natation	2 rue Grenet-Tellier	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE	391 514 536 00021	9312 Z
8	Comité Régional du Corse de Natation	33, rue du Fiumorbu Lot Manicola Vecchia	20167	MEZZAVIA	414 535 690 00013	9312 Z
9	Comité Régional de Côte d'Azur de Natation	Les Ormes, Bât. B 292, Avenue de Cannes	06210	MANDELIEU LA NAPOULE	448 196 360 00011	9312 Z
10	Comité Régional de Dauphiné Savoie de Natation	7, rue de l'industrie Maison Départementale des Sports	38320	EYBENS	318 122 363 00027	9312 Z
11	Comité Régional de Franche Comté de Natation	MAISON REGIONALE DES SPORTS 3 Avenue des Montboucons	25000	BESANCON	420 889 867 00024	9312 Z
12	Comité Régional d'Ile-de-France de Natation	163 Boulevard Mortier	75020	PARIS	784 808 818 00024	9312 Z

13	Comité Régional du Languedoc Roussillon de Natation	Maison Régionale des Sports - Comité Régional de Natation 1039, Rue Georges Méliès CS 37093	34987	MONTPELLIER	351 041 447 00043	9319 Z
14	Comité Régional de Natation du Limousin	GAIA, Maison Régionale des Sports du Limousin, 142 avenue Emile Labussière	87100	LIMOGES	341 391 050 00042	9312 Z
15	Comité Régional de Lorraine de Natation	13 rue Jean Moulin BP 70001	54510	TOMBLAINE	344 693 437 00032	9312 Z
16	Comité Régional du Lyonnais de Natation	Batiment 5 24 avenue Joannes Masset	69009	LYON	390 742 617 00025	9312 Z
17	Comité Régional du Nord Pas de Calais de Natation	72 rue Nationale Château Vanderhaegen	59700	MARCO EN BARDOËUL	422 884 429 00032	9312Z
18	Comité Régional de Natation de Normandie	Péricentre 4 - 147 rue de la Délivrande	14000	CAEN	348 517 046 00044	9312 Z
19	Comité Régional des Pays de la Loire de Natation	Maison des sports 44 rue Romain ROLLAND - Bat. C - BP 90312	44103	NANTES	392 314 522 00047	9312 E
20	Comité Régional de Picardie de Natation	103, rue d'Abbeville	80000	AMIENS	393 718 630 00022	9312 Z
21	Comité Régional de Poitou Charentes de Natation	Maison des Sports - Bâtiment C3 - 6 allée Jean Monnet	86000	POITIERS	441 069 499 00024	9312 Z
22	Comité de Provence de Natation	31 Rue Marx Dormoy	13004	MARSEILLE	782 813 059 00030	9312 Z
23	Comité Régional de Midi Pyrénées de Natation	72, Rue Riquet Bât B - Boîte aux lettres 37	31000	TOULOUSE	341 057 321 00026	9312 Z
24	Comité Régional de Natation de Nouvelle Calédonie	19, avenue du Centre - Centre Aquatique Régional de Dumbés B.P. 255	98830	DUMBEA	021 0542.001	93 19Z
25	Comité Régional de Natation de la Guadeloupe	Bât. Administratif - Piscine Intercommunale de Dugazon	97139	LES ABYMES	326 890 779 00027	9312 Z
26	Comité Régional de la Martinique de Natation	Maison des sports Pointe de la Vierge	97200	FORT DE FRANCE	387 477 342 00019	9312 Z
27	Comité Régional de la Guyane de Natation	BP 719 Cité Cabassou - C12	97336	CAYENNE	378 969 570 00027	9312 Z
28	Comité Régional de Natation de la Réunion	Comité Régional de Natation, Maison Régionale des sports 1 Route de la Digue	97490	STE CLOTILDE	393 238 076 00011	9312 Z
29	Fédération Tahitienne de Natation	BP 1794	98713	PAPEETE	281220	9312 Z
30	NC MOULINOIS	RUE FELIX MATHE - PALAIS DES SPORTS	03000	MOULINS	428 819 502 00017	9312 Z
31	CNPP BOLLENE	Quartier Fontsec	84500	BOLLENE	352 145 825 00019	9312 Z
32	Troyes Omnisports Natation	10 Rue Raymond Burgard	10000	TROYES	780 348 751 00022	9312Z
33	REIMS CHAMPAGNE NATATION	10 boulevard Louis Barthou	51100	REIMS	439 689 787 00034	9312Z
34	ANGERS NATATION	31, bd Pierre de Coubertin	49000	ANGERS	442 215 315 00015	9312Z
35	ASPTT Limoges	Rue de la Ceramique - Mas Loubier	87033	LIMOGES CEDEX 1	345 300 222 00022	9312Z
36	NOBLAT AQUATIQUE CLUB	Avenue Léon Blum	87400	ST LEONARD DE NOBLAT	789 834 926 00014	9312Z

37	CERCLE DES NAGEURS GUERETOIS	PISCINE MUNICIPALE DE GUERET	23000	GUERET	433 750 338 00017	9312Z
38	CLUB DES DAUPHINS USSELLOIS	3 rue du stade	19200	USSEL	380 158 840 00013	9312Z
39	Charleville-Mézières natation	8 rue HARAR B.P 262	8103	CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX	402 928 121 00027	9312Z

ARENA : PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE



ARENA SHOP PARIS - 43 rue des Pirogues de Bercy - 75012 PARIS